

## ÉCOLE DOCTORALE

Arts, lettres, langues des Universités des Pays de la Loire

Le Mans Université  
Université d'Angers  
Université de Nantes

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Rapport publié le 08/12/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Michel Tarpin, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Membres du comité d'experts

**Président :** M. Michel Tarpin, Université Grenoble Alpes

**Expert(e)s :** Mme Mahé Arexis, Université Bourgogne Franche-Comté  
M. Pierre Chiron, Université Paris-Est Créteil Val de Marne  
Mme Hilda Inderwildi, Université Toulouse Jean Jaurès  
Mme Dominique Macaire, Université de Lorraine

**Conseillère scientifique représentante du Hcéres :**

Mme Anne Vial-Logeay

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2020-2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN DÉCEMBRE 2020 ET D'ENTRETIENS EN VISIOCONFÉRENCE EN MARS 2021

En raison du contexte sanitaire (Covid-19), la visite s'est déroulée en distanciel en respectant le processus de l'évaluation initialement prévu.

### Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Arts Lettres Langues des Universités des Pays de la Loire* (ED ALL Pays de Loire) est issue de la restructuration de l'ED ALL (ED n° 595) à périmètre bi-régional mise en œuvre dans le cadre de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Bretagne Loire (UBL) entre 2016 et 2019. La disparition de la ComUE en décembre 2019 aboutit à la formation de deux ED à périmètre régional, l'une portée par l'Université Rennes 2, l'autre par l'Université du Mans (UM) ; cette dernière sera co-accréditée par l'Université d'Angers (UA) et l'Université de Nantes (UN)

Dans le cadre de cette restructuration, l'ED ALL Pays de Loire comprendra 4 unités de recherche (UR) au lieu de 14 dans la configuration bi-régionale. Il s'agit des UR suivantes : 3L.AM (Littératures, Langues, Linguistique) des Universités d'Angers (UA) et du Mans (UM) ; CIRPaLL (Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les patrimoines en lettres et langues de l'UA) ; L'AMo (L'Antique et le Moderne : postérités de l'antique, généalogies du moderne) de l'UN ; CRINI (Centre de Recherche sur les Identités, les Nations et l'Interculturalité) de l'UN). L'ED ALL Pays de Loire sera rattachée au Collège doctoral Pays de Loire. L'ED affiche des partenariats avec les MSH de sites et souhaite s'ouvrir sur la « société civile ».

### Synthèse de l'évaluation

#### Appréciation par critère

##### Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

L'ED ALL Pays de Loire éprouve quelques difficultés à définir sa propre identité et sa propre dynamique du fait de l'éclatement de l'ancienne grande ED ALL bi-régionale Bretagne - Loire, dans laquelle l'Université de Rennes 2 jouait un rôle important. L'entretien du comité Hcéres avec la direction a cependant fait apparaître, mieux que le dossier d'autoévaluation remis par l'ED ne l'avait fait, la volonté des établissements de mettre en place une nouvelle organisation des études doctorales. La dotation en personnel, par exemple, tient compte de la présence de l'ED sur trois sites, disposant chacun d'un pôle doctoral. Les universités partenaires maintiendront à l'identique le mode de financement actuel des ED et du collège doctoral, qui est tout à fait dans la norme, sur la base de 200 € / doctorant ; le budget sera ensuite réparti entre les ED et les pôles selon le nombre de doctorants inscrits.

L'ED ALL dispose d'un conseil et d'un bureau conformes à l'arrêté de 2016. Chaque site dispose d'un personnel administratif à temps partiel. L'ED ALL Pays de Loire accueillera dans la configuration régionale, 172 doctorants (contre 417, dans la configuration Université Bretagne - Loire), pour 71 encadrants potentiels. Le nombre de doctorants encadrés est cependant assez variable d'autant que l'ED a fixé un plafond élevé à 10 encadrements.

L'articulation entre l'ED, le collège et les pôles n'est pas tout à fait claire et les doctorants ont eux-mêmes quelque difficulté à identifier leurs interlocuteurs. Le pilotage de l'ED Pays de Loire sera assuré par un conseil, conforme à la réglementation, et un directoire comprenant la direction de l'ED, représentant l'Université du Mans, et les deux directions adjointes représentant les Universités d'Angers et du Mans. Il n'est pas précisé si la mise en place d'une ComUE entre ces deux établissements aura un impact sur l'organisation de ce conseil. Il est prévu de basculer rapidement la gestion des trois universités sur un même logiciel de gestion, Amethis, ce qui devrait simplifier les tâches des gestionnaires et permettre la publication de données statistiques plus fiables et cohérentes entre les établissements. La répartition des compétences entre les sites et les ED constitue d'ailleurs une question clé du développement de l'ED ALL Pays de Loire.

Quatre unités de recherche (UR) composent l'ED ALL Pays de Loire, ce qui constitue un resserrement disciplinaire cohérent qui devrait faciliter la définition d'une identité scientifique de l'ED, pour l'instant encore floue. Le rôle des UR est très important pour la recherche doctorale et les doctorants s'identifient bien à leurs

unités de recherche par lesquelles ils se sentent soutenus. Les UR jouent un rôle clé dans la définition des sujets de thèses et dans leur sélection pour les contrats même si la procédure n'est pas présentée de manière précise et certains doctorants déclaraient lors de l'entretien ne pas avoir connaissance des critères requis, hormis une moyenne de 14/20 en master. L'ED affiche son intention de conserver des relations étroites avec les Maisons des sciences de l'homme (MSH) de sites. La recomposition de l'ED nécessite encore un peu de temps pour définir les partenariats scientifiques.

Il est regrettable que l'existence de structures intermédiaires que sont les pôles et le collège doctoral éloigne l'ED des structures centrales de l'Université dans le circuit de décision.

Au point de vue administratif, les moyens mis à disposition sont réels et jugés suffisants.

Les moyens de communication sont nombreux et clairement exprimés : site de l'ED pour la communication interne et externe, agréable et clair, listes de diffusion, relai efficace effectué par les doctorants élus, association des doctorants dynamique.

L'ouverture internationale est l'une des priorités de l'ED (qui affiche déjà quelques cotutelles) et elle prévoit de renforcer ses efforts dans ce sens – les doctorants déclarant, par exemple, apprécier la réactivité de l'ED pour les aides à la mobilité, ou encore le projet de partenariat international « Small Scale » Erasmus 2021-2027- mais les données chiffrées manquent. Les 32 % (environ) de doctorants étrangers témoignent de l'attractivité de l'ED : en Lettres, un tel pourcentage n'est pas si fréquent.

### **Encadrement et formation des doctorants**

L'ED ALL Pays de Loire, malgré la réduction du nombre d'UR qui la composent, maintiendra un nombre de doctorants relativement important (172). Les chiffres des années précédentes (411 doctorants en 2018/2019 et 376 en 2019/2020) et qui concernent l'ED ALL dans le cadre bi-régional de l'UBL, accusent une légère baisse, qui correspond à une tendance nationale assez générale. L'ED ALL Pays de Loire représentera donc un peu moins de la moitié de l'effectif de l'ancienne configuration. Avec 71 encadrants dans l'ED ALL Pays de Loire, le ratio moyen doctorants / encadrant s'établit à 2,5. Dans l'ancienne configuration, avec 178 titulaires de l'HDR pour 417 doctorants, il était plus proche de 2. Mais, dans tous les cas, ces chiffres, assez proches, masquent d'importantes disparités. En effet, le nombre de doctorants maximum par encadrant constaté atteint 11 plusieurs années de suite, ce qui est excessif et laisse supposer que de nombreux HDR n'encadrent pas de thèses. L'ED ALL a adopté un plafond d'encadrement à 10 doctorants par encadrant, chiffre trop élevé. La durée des thèses, en assez forte augmentation au cours du contrat a atteint 64 mois en 2019/2020, ce qui est important. L'ED a pris acte relativement récemment de la distinction proposée par la directive du 25 mai 2016 entre doctorants dotés d'un financement dédié et doctorants salariés. Il est donc trop tôt pour mesurer l'impact des différents financements sur la durée des thèses, qu'il conviendra de toute manière de réduire. La donnée la plus inquiétante est le nombre d'abandons explicites, qui est monté à 28 en 2019/2020, soit plus d'un tiers par rapport au nombre des soutenances.

Les doctorants, quoique inscrits dans l'ED ALL, restent attachés administrativement à leur université d'inscription, ce qui se ressent dans l'attribution des contrats. À l'avenir, chaque établissement conservera la collation du doctorat. Cette structuration en étage risque de nuire à la construction d'une identité forte de l'ED et tend à perturber les doctorants, qui identifient aisément l'unité de recherche mais plus difficilement leur ED. Certains doctorants ayant participé à l'entretien avec le comité Hcéres ne connaissaient pas leurs représentants au sein du conseil de l'ED.

La stratification organisationnelle se ressent fortement en matière de formations. La bonne volonté de l'ED est évidente et les doctorants apprécient les formations à distance qui ont été proposées du fait du confinement et qui permettent de résoudre la question de la distance physique entre les trois sites. Il apparaît néanmoins que le fonctionnement actuel accorde une place privilégiée aux UR, en particulier pour les formations qui relèvent de leur champ scientifique et des techniques qui y sont liées, et au collège, qui assure une grande part des formations transversales. L'ED n'a pas envisagé d'organiser des formations spécifiques pour les étudiants étrangers, afin de faciliter leur intégration. Cette question, au final, recoupe celle de l'identité de l'ED. Cependant, les doctorants relèvent que le catalogue offert entre collège, ED et UR est très riche et qu'ils y trouvent ce qui convient à leurs intérêts personnels ou professionnels

L'ED ALL publie une revue, *TransversALL*, qui accueille en particulier les colloques de doctorants. Elle apporte une aide complémentaire à la mobilité sortante. Les comités de suivi individuels (CSI) ont été mis en place avec un encadrement normatif, mais leur composition relève encore essentiellement des UR, ce qui n'offre pas toujours les indispensables qualités de neutralité et de distance permettant de libérer la parole des doctorants. Leur composition est toutefois cadrée par le formulaire de CSI et visée par l'ED.

## Suivi du parcours professionnel des docteurs

Des questionnaires réguliers permettent aux établissements de disposer d'un suivi du devenir des docteurs. Ils sont gérés et analysés par le collège doctoral. Le taux d'insertion professionnelle est en augmentation sur les années 2017-2018 (de 81 % à 87 %, enquêtes à 3 ans), même si peu de docteurs sont en poste d'enseignants-chercheurs, et trouvent un emploi dans le privé (enquêtes de 2014 et 2016).

L'ED ALL ne semble cependant pas encore suffisamment en mesure d'analyser les résultats pour développer son action en général et ses formations en particulier. Les doctorants ne sont pas associés à une réflexion autour des résultats de ces enquêtes. Leurs représentants sont toutefois pleinement associés à la réflexion sur les résultats des enquêtes, dans le cadre du conseil de l'ED comme dans celui des groupes de travail mis en place sur un double sujet lié aux enquêtes (amélioration de l'offre de formation et de la communication) : il conviendra donc de veiller à la communication entre les doctorants et leurs élus. Le réseau d'alumni qui a été mis en place est aussi du ressort du collège, comme cela se produit fréquemment pour des raisons d'efficacité, les réseaux d'alumni se constituant généralement autour de l'identité de l'Université. Une enquête de satisfaction des doctorants et un portfolio accessible en ligne existent mais ils ont été mis en place dans le cadre de l'UBL et l'ED ALL Pays de Loire ne semble pas encore avoir récupéré le pilotage de ces outils pour son propre fonctionnement. Le portfolio est actuellement géré par le collège. Les stratégies classiques sont en place, comme *Ma thèse en 180 secondes*. L'ED affiche son souhait d'ouvrir ses partenariats en direction de la « société civile » (notamment sous forme de liens entre la recherche doctorale et le tissu économique et culturel ligérien), dans la continuité de ce qui se faisait auparavant au sein de l'Université Bretagne-Loire.

## Autoévaluation et projet

L'ED ALL Pays de Loire est explicitement dans le regret de la situation antérieure, ce qui se ressent nettement dans le dossier remis au Hcéres, consacré essentiellement au bilan de l'ED ALL dans la configuration bi-régionale Bretagne - Loire. Ce bilan est affiché comme très positif ; la restructuration aurait cependant nécessité une action volontariste et énergique. De ce fait, le projet paraît un peu en retrait par rapport au bilan. Il semble que le pilotage par l'Université Rennes 2 ait emporté l'adhésion des enseignants chercheurs de l'ED, qui ont quelques difficultés à imaginer l'avenir avec les trois universités ligériennes. Le projet s'inscrit donc nettement dans la continuité, au point de reproduire le fonctionnement antérieur.

Cette nostalgie apparaît comme une entrave alors que l'ED Pays de Loire aurait les moyens de construire un nouveau projet et pas seulement une répétition en modèle réduit du fonctionnement antérieur. La cadence des réunions du conseil est dans la norme mais le dossier n'indique pas si ce fonctionnement a conduit à des décisions claires en termes d'évolution et de visibilité auprès des doctorants qui ont un peu de peine à ressentir leur appartenance à l'ED.

La réduction à 4 UR accroît la cohérence thématique et scientifique de l'ED, qui conservera une bonne attractivité, comme le montrent déjà le nombre d'inscrits et le fait que près de la moitié des primo-inscrits est issue d'établissements extérieurs à la région.

L'ED peut s'appuyer sur l'efficacité des UR, dans lesquelles les doctorants se sentent bien intégrés, pour développer son propre rôle et devenir pour eux un interlocuteur en matière de formations, de relations internationales, de communautés de doctorants et bien sûr de soutien face aux difficultés, comme celles qui ont été provoquées par les confinements. Le dossier ne comporte pas d'éléments précis sur le futur budget (éléments de dotation, critères d'attribution, répartition) ; l'entretien avec le comité Hcéres a cependant fait apparaître que le financement de l'ED n'est pas négligeable et peut donc constituer une base pour des projets solides.

## Appréciation globale

Le dossier et la présentation de l'ED ALL Pays de Loire se ressentent d'une part de la récente restructuration à trois universités, d'autre part de l'attachement à la précédente ED à six établissements. L'indépendance n'est pas encore pleinement assumée et l'ED ALL Pays de Loire ne semble pas encore se projeter pleinement au sein de la formation doctorale en Pays de Loire. La volonté de continuité évite de perdre des doctorants dans une restructuration brutale mais se double d'une certaine pesanteur due à la stratification des institutions doctorales et, peut-être aussi, à des questions de communication entre les trois établissements. La nouvelle ED

ALL Pays de Loire, doit clairement assumer sa nouvelle identité, développer une vision scientifique spécifique à ses UR en SHS et prendre fermement sa place au sein des études doctorales.

### Points forts

- Périmètre thématique cohérent.
- L'existence d'une revue de l'ED, TransversALL, qui fédère les doctorants des disciplines Arts, Lettres et Langues.
- Bonne attractivité, avec un important taux d'étudiants étrangers.

### Points faibles

- Identité scientifique et positionnement régional encore peu affirmés.
- Disparité des pratiques et de la communication selon les sites.
- Faible identification de l'ED par les doctorants.
- Pas de politique d'accueil des doctorants étrangers notamment en termes de langue et de sociabilité.

## Recommandations

### À l'attention de l'école doctorale

Si pénible que puisse être pour l'ED Pays de Loire la disparition de l'Université Bretagne - Loire, il est important que l'ED Pays de Loire l'accepte pour trouver sa nouvelle identité et l'affirmer clairement en profitant de la forte cohérence disciplinaire des UR, qui permettent un adossement scientifique solide. Plus généralement, il conviendrait qu'elle s'approprie pleinement les six points de compétence issus de la répartition entre collège, pôles et ED et affirme son autorité dans ces six domaines. Cette affirmation, appuyée par une communication plus dynamique devrait améliorer sensiblement le sentiment d'appartenance des doctorants. Il serait souhaitable que la direction de l'ED soit aussi davantage associée à la réflexion stratégique en matière de recherche. Dans le même ordre d'idées, associer les doctorants à une réflexion autour des résultats des enquêtes de satisfaction et des enquêtes sur le devenir des docteurs contribuerait à rendre l'ED plus visible.

### À l'attention des établissements

Il conviendrait d'associer les équipes de direction des ED à la réflexion des instances de recherche (la communication ne faisant pas tout) et de veiller au personnel de gestion, à la fois en termes d'effectifs, de répartition des compétences et d'accessibilité pour les étudiants. Il serait souhaitable que les établissements prennent en compte la dispersion géographique des doctorants sur les sites et veillent à ce que les gestionnaires d'ED soient maintenus à proximité des doctorants et à leur contact.

## Observations de l'établissement



Observations	ED ALL Loire : Universités Le Mans, Angers, Nantes	
	HCERES	
<b>Fonctionnement et adossement scientifique de l'école</b>	« Il est regrettable que l'existence de structures intermédiaires que sont les pôles et le collège doctoral éloigne l'ED des structures centrales de l'Université dans le circuit de décision. »	<i>Le pôle doctoral de proximité fait partie des structures de l'université.</i>
<b>Encadrement et formation des doctorants</b>	<p>« L'ED ALL a adopté un plafond d'encadrement à 10 doctorants par encadrant, chiffre trop élevé. »</p> <p>« les doctorants, qui identifient aisément l'unité de recherche mais plus difficilement leur ED »</p> <p>« L'ED n'a pas envisagé d'organiser des formations spécifiques pour les étudiants étrangers, afin de faciliter leur intégration. »</p> <p>« Les comités de suivi individuels (CSI) ont été mis en place avec un encadrement normatif, mais leur composition relève encore essentiellement des UR »</p>	<p><i>L'ED a amorcé une réflexion sur la possibilité d'abaisser ce plafond, déterminé au départ par le constat d'une pénurie d'encadrants dans certaines spécialités (littérature de jeunesse, linguistique). La solution serait un abaissement général avec dérogations exceptionnelles.</i></p> <p><i>Les sites de certaines UR, récemment réaménagés (comme 3LAM), intègrent maintenant un onglet ED ALL pour aider à cette identification et à l'articulation entre les structures.</i></p> <p><i>L'ED a soulevé le problème de l'intégration des doctorants étrangers au niveau du collège doctoral avec des pistes de réflexion impliquant</i>  <i>-le CD (désignation d'un référent étranger par les pôles pour aider dans les démarches administratives concernant notamment la soutenance, formation à l'anglais/en anglais, formation FLE/français académique)</i>  <i>-l'ED (désignation de tuteurs d'accompagnement étrangers résidant en France depuis plusieurs années pour l'accompagnement aux démarches).</i></p> <p><i>Pour le CSI, l'encadrement normatif est en cours de révision par le CD en association avec les directeurs et co-directeurs d'ED. Parallèlement, l'ED a revu le formulaire pour le clarifier et a ajouté une lettre d'accompagnement explicative (mai 2021). Les deux membres désignés ne sont pas du ressort des UR.</i></p>

<p><b>Suivi du parcours professionnel des docteurs</b></p>	<p>« Les doctorants ne sont pas associés à une réflexion autour des résultats de ces enquêtes »</p>	<p><i>Deux Groupes de travail associant les représentants doctorants ont été mis en place pour faire le point sur les formations offertes pour les doctorants en ALL et sur les besoins, ainsi que sur l'amélioration de la communication (depuis mars-avril 2021).</i></p>
--	---	---

Fait à Le Mans, 24/06/2011

Le Président de l'Université du Mans



Pascal LEROUX



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

